

La coordination « de Seine à Seine » lance un SOS

Le 4 avril 2012, les associations : Vivre à la Défense, Association Village, Pour une Défense durable, Acri-Liberté, AHCP Asso. des Habitants de la Colline de Puteaux et Neuilly Puteaux Seine Ecologie, présentaient en conférence de presse leur charte « d'Engagement pour un développement humain des territoires de la Défense - Seine à Seine » », paraphée par la fédération « Environnement 92 », membre d'« Île-de-France Environnement ».

Cette coordination, toujours active malgré les pressions exercées sur certaines de ses associations, observe le jeu des acteurs politiques et financiers, alerte sur la nécessité d'une vision stratégique à faire partager avec toutes les parties prenantes et souligne les améliorations prioritaires attendues par les usagers, employés et habitants.

Depuis trois ans, le contexte de l'OIN - Opération d'Intérêt National - de La Défense s'est trouvé modifié à la fois par les élections nationales et par les relations internationales. Les conséquences : une nouvelle gouvernance à la tête de l'EPADESA, un nouveau partage des rôles entre EPADESA et DE FACTO, le renouvellement politique du département.

Des projets demeurent latents, sans évolution face aux réformes législatives (loi ALLUR, MOP) et aux grands plans (Le Grand Paris, SDRIF.....) : les tours Trinity et Phare, Les Damiers et les tours Hermitage. Autour, la ville se densifie et quelques miracles insuffisants d'urbanisme apparaissent pour réparer les ruptures (les jardins de l'Arche et les Terrasses dans Nanterre, l'axe majeur vert dans Neuilly).

Face à des décisions prises par opportunisme et sans cohérence globale, les habitants et riverains n'ont guère d'autres moyens de peser sur les décisions que celui de faire appel au juge, moyen qui leur est d'ailleurs contesté. Ce n'est pas sans se rappeler le mythe de David contre Goliath.

Des portes s'ouvrent mais la gouvernance leur échappe : ce modèle contestable donne pouvoir à la finance qui n'est pas toujours en crise, en oubliant les autres piliers du développement durable.

Des dysfonctionnements du modèle au niveau des transports et de la gestion de la dalle n'empêchent pas les touristes et curieux d'affluer.

Le modèle des tours devient obsolète car coûteux, énergivore et risqué. Des entreprises déménagent et tournent en rond au gré des opportunités ; même le ministère de l'écologie change de tour.

Qu'avons-nous fait des grands principes du développement durable : viable, vivable et désirable, et de ceux de l'urbanisme : équilibre, mixité, diversité, pérennité et proximité ?

Que fait-on de ces « Propositions pour la mise en œuvre du SDRIF » :

- L'amélioration de la mixité urbaine et le rapprochement domicile/ travail passent par la conditionnalité de la construction de bureaux à celle de logements.

- La recherche de l'équilibre habitat/emploi est à échelonner en fonction de la réalisation des infrastructures de transports collectifs.

La coordination retient, dans cet esprit, trois domaines prioritaires de questions et de propositions.

Le déséquilibre résidents – emplois

- question :

Le modèle économique actuel de couverture des dépenses d'aménagement des infrastructures et des espaces publics par les recettes de droits de construire perçus sur les bureaux et les logements permet-il,

- au titre du renouveau de La Défense, de transformer des tours de bureaux vacantes en logements accessibles à des revenus moyens ou modestes ?

- au titre des extensions de La Défense, d'atteindre le ratio de 1 m² de logement pour 1 m² de bureau projeté pour la ZAC Seine Arche ?

- proposition :

- au titre du renouveau de La Défense, abandonner la stratégie de démolition d'ensembles immobiliers existants, tels que Les Damiers, et lui substituer une stratégie de réhabilitation des logements et des services, à des coûts raisonnables, au quartier Des Saisons, dans le cas cité ;

- au titre des extensions de La Défense, mettre en évidence les impacts, en termes de densité, d'image urbaine, d'équipement, d'environnement et de financement, du ratio plus ambitieux de 2 m² de logement pour 1 m² de bureau envisagé pour les Groupes.

La saturation des transports en commun et des accès aux stations

- question :

La position actuelle des autorités publiques est d'autoriser la construction d'édifices très importants, tels que les tours Trinity, Phare et Hermitage, ou tel que le stade de spectacles Arena, en anticipant sur la réalisation de nouvelles infrastructures de transport tel que la ligne Eole et ce, malgré la saturation constatée des réseaux existants de métro, de RER, de transilien et de bus ; ce comportement va-t-il perdurer ?

- proposition :

Pour chaque opération ou construction nouvelle, établir une analyse précise des flux prévisionnels de déplacements de personnes et de véhicules et réunir une coordination des maîtres d'ouvrage, des transporteurs et des usagers afin de limiter la densification urbaine à la capacité réelle des moyens de transport, à pied, à vélo, en auto, ou en transport collectif.

Les liaisons douces de la dalle aux quartiers de sa périphérie

- question :

La brutalité des liaisons douces est largement constatée et déplorée entre la dalle de La Défense et les quartiers limitrophes (mails minéralisés, escaliers monumentaux, escaliers mécaniques et ascenseurs, trajets souvent inadaptés aux personnes à mobilité réduite) ; quelles dispositions nouvelles sont prises par les autorités publiques pour gommer cette brutalité à court terme ?

- proposition :

Les aménagements des espaces publics projetés dans les « Jardins de l'Arche » ayant pour armature une rampe douce sans marche, propice aux cheminements piétonniers et cyclables vers les terrasses de Nanterre, devraient être généralisés vers les trois autres communes de la dalle, à l'est par « le Pont » vers Neuilly, au sud par « La Rose de Cherbourg » vers Puteaux, au nord par « Trinity & Coupole » vers Courbevoie.